



COMMISSION ARMEES-JEUNESSE

SESSION 2016-2017

**LA JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ :
QUELLES PROPOSITIONS POUR RENDRE LES CONTENUS
ENCORE PLUS ATTRACTIFS ET PERTINENTS ?**

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL



Commission armées-jeunesse

SOMMAIRE

I. THÈME ET OBJECTIFS DU RAPPORT.....	3
II. MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL	4
III. MÉTHODOLOGIE ET REMERCIEMENTS.....	6
IV. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS.....	7
V. ÉTAT DES LIEUX DE LA JDC.....	8
A) Un rendez-vous majeur dont le contenu a évolué depuis 20 ans	8
B) De nombreux acteurs directs et indirects	8
C) Un défi logistique globalement efficace et maîtrisé	9
D) Une journée au programme très chargé.....	10
VI. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL.....	11
A) Poursuite du recentrage « défense » et organisation simplifiée en six étapes	11
B) Une pédagogie plus active	19
C) Création et maintien du lien avec les appelés après la JDC	23
VII. CONCLUSION.....	25
VIII. SOURCES ET REFERENCES.....	26

I. THÈME ET OBJECTIFS DU RAPPORT

La journée de défense et de citoyenneté (JDC) a succédé en 2011 à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), elle-même créée par la loi du 28 octobre 1997, pour assurer la permanence du lien Armées-Nation après la suspension de la conscription. La JDC, qui se déroule sur 260 sites en majorité militaires, réunit chaque année plus de 780 000 jeunes au cours de 19 000 journées animés par 7 000 militaires.

Malgré une amélioration sensible dans le cadre de la JDC rénovée, la journée reste chargée et hétérogène. Avec un enseignement de défense de qualité, la JDC peut devenir le rendez-vous de la jeunesse avec les armées. Une bonne articulation de la JDC avec le « parcours citoyen » en milieu scolaire doit être recherchée en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale.

L'étude devra viser à formuler des propositions en vue d'adapter la JDC autour d'une ligne directrice sur le thème « une Nation à défendre collectivement », c'est-à-dire mettant en avant à la fois le rôle de la Défense dans le cadre global « sécurité et défense » et le besoin d'adhésion de la Nation. L'étude s'interrogera sur la valorisation du projet « France » (que défend-t-on ?), sur la présentation des pistes d'engagement (militaires, civiles) et sur la façon d'évaluer le niveau d'adhésion des jeunes aux valeurs de la Nation.

II. MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Président

ANAJ-IHEDN Monsieur Jean-Philippe GIRAUD

Rapporteurs

DCSSA Médecin en chef (R) Patrick HAMON

UNOR Lieutenant-de vaisseau (R) Antoine PAYEN de la GARANDERIE

Armée de terre Capitaine Frank V.

Secrétaire de séance Lieutenant Juliana V.

ACOMAR Premier maître (R) Nicolas BONED

AGSE Madame Hélène MAGNE

ANAJ-IHEDN Monsieur Martial GOGER
Monsieur Gabriel GROS
Monsieur Calixte WAGNER
Monsieur Igor YAKOUBOVITCH

Armée de l'air Lieutenant-colonel (R) Marcelle P.
Capitaine (R) Emmanuel C.

ARML Madame Clara CHENOT

ASD Madame Chantal BOUILLY

CFDT Monsieur Eric ARRIAILH

CIDJ Monsieur Antoine CANCELLIERI

CNAPE Monsieur Patrick CAISSIAL

CPME Monsieur Philippe WIBAUX

CNEF Monsieur Rostaing PARISY
DGA Ingénieur en chef de première classe Emmanuel N.
Ingénieur de l'armement Johann P.

DICoD	Monsieur Bruno AIACH
DNSJ	Colonel Jean-Pierre D. Lieutenant-colonel Pierre-Augustin B. Colonel (R) Patrick C.
DRH-MD	Monsieur Charles PERERA
FAGE	Madame Zoé CHALOIN
FCD	Madame Gisèle DESCHAMPS
FNASOR	Capitaine de corvette (R) Elisabeth CORNIEUX
FORR-FOMSORR	Lieutenant (R) Laurent BERNARD Monsieur Bernard GARMIRIAN
FRANCAS	Madame Sophie DARGELOS
Gendarmerie nationale	CE Cyril K
Membres honoraires	Madame Véronique BUSSON
Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	Madame Nathalie ALLO Madame Virginie FLATTOT Monsieur Pascal JOBART Madame Corinne TALON
Ministère de l'intérieur	Monsieur Serge RIVAYRAND
ONISEP	Madame Hélène LEGAULT de COMPIEGNE
SGDF	Monsieur Jean-Marie DAVIRON Monsieur Arnaud PABOEUF
UCJG	Madame Christiane THERRY
UNAF	Monsieur Yan RENE Monsieur Laurent GIRY

III. MÉTHODOLOGIE ET REMERCIEMENTS

Le groupe de travail s'est attaché à proposer des évolutions pour l'organisation, le contenu et la pédagogie de la JDC. En revanche la question d'une évolution du format de celle-ci n'entre pas dans le périmètre du présent rapport ; les propositions s'inscrivent donc dans le cadre d'une JDC d'une seule journée.

Une première phase a consisté en un état des lieux de la JDC « rénovée » de 2014, avec l'aide de la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) et des animateurs JDC présents dans le groupe de travail.

Ces analyses ont été complétées par 22 visites-terrain, au cours desquelles les membres ont pu assister à des JDC à Paris et en province.

Le groupe de travail remercie donc chaleureusement la DSNJ : les personnels membres du GT, notamment le lieutenant-colonel Pierre-Augustin B, pour la qualité de leurs éclairages, les personnels ayant accueilli les membres lors des visites-terrain, et Madame Mazeau, adjointe au sous-directeur de la DSNJ et directrice du projet « MAJDC.fr ».

Enfin, les travaux ont bénéficié des conseils avisés d'experts du monde de la Défense ainsi que de la communication jeunesse ; en particulier, le groupe de travail remercie :

- Madame Patricia Adam, ancienne présidente de la Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale,
- Monsieur Jacques Gautier, ancien vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat,
- Les personnels des Direction des ressources humaines des trois armées ayant bien voulu répondre aux questions du groupe de travail,
- Monsieur Jérôme Aguesse, directeur général délégué adjoint de Skyrock, et Monsieur Loïc Denize, directeur éditorial,
- Monsieur Nicolas Arriailh, humoriste et youtubeur,
- Manon Caous, Caroline Sevin et Gabriel Dumont de l'ANAJ-IHEDN.

IV. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

La JDC « modernisée », intégrant les principales propositions du groupe de travail, verrait son organisation et son contenu modifiés selon le programme suivant¹ :

	Contenu	Pédagogie
Matin	1. Accueil des appelés (30')	
	<ul style="list-style-type: none"> • Activité « brise-glace » : présentation croisée, réflexion par groupes sur le programme de la journée (dès le café, puis pendant les formalités administratives) • Collecte des attentes (méthode des post-it), définition des règles de fonctionnement 	<p>Travail en groupe</p> <p>Méthode des post-it</p>
	<p style="text-align: center;">2. Partie théorique de la JDC : messages « Défense » (120')</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 thèmes centraux : (1) le « projet France » (valeurs, réussites, fierté), (2) les menaces pesant sur ce modèle, (3) les réponses de notre appareil de défense à ces menaces, (4) les formes d'engagement citoyen associées (militaires et civiles) • Fin des modules séparés, messages déclinés en quelques séquences à partir d'une clé d'entrée : valeurs/fiertés • <u>Exemple de séquence</u> : pays libre/prospère (1) → guerres étatiques (2) → dissuasion nucléaire (SNLE...) (3) → forces armées, garde nationale (4) 	<p>Vidéo d'introduction du Président de la république</p> <p>Jeux de rôle, post-it, témoignages, vidéos de « youtubeurs »</p>
3. Tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française (30')		Sans objet
4. Déjeuner (60')		
<ul style="list-style-type: none"> • Le déjeuner classique au self est remplacé par des rations de combat <ul style="list-style-type: none"> • Il favorise l'interaction avec les personnels de la Défense 		
Après-midi	<p style="text-align: center;">5. Partie pratique de la JDC : approche concrète de la Défense (120')</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 volets indispensables : (1) découverte de site/matériels et (2) échanges avec des personnels sécurité/défense • <u>Sur site défense</u> : visite de site/musée, démonstration de matériels, échanges avec militaires / forces de sécurité • <u>Sur site civil</u> : mise en place de bonnes pratiques identifiées (mini-musées, matériels simples...), échanges avec forces de sécurité (gendarmes, police, force Sentinelle... voire réservistes) 	<p>Echanges préparés sur thématiques citoyenneté / engagement</p> <p>Recours à la visio-conférence le cas échéant</p>
	<p style="text-align: center;">6. Clôture de la JDC par un moment républicain fort (60')</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les attentes de la journée et évaluation • Remise des certificats en commun par une autorité, dans un lieu symbolique avec cérémonie républicaine (montée des couleurs...) 	<p>Vidéo de conclusion par un jeune militaire engagé sur un théâtre</p>

¹ Le groupe de travail considérant qu'une certaine souplesse doit être laissée, l'ordre des activités et les volumes horaires associés sont donnés à titre indicatif.

V. ÉTAT DES LIEUX DE LA JDC

A) Un rendez-vous majeur dont le contenu a évolué depuis 20 ans

Suite à la décision du 22 février 1996 par le Président de la République de professionnaliser les armées françaises, un « parcours de citoyenneté » a été créé par la loi de 1997 portant réforme du service national. Il a pour objectif de préparer les jeunes à une réflexion lucide sur la défense et la sécurité de notre pays, à un exercice responsable de leur future activité économique et sociale, et s'ils le souhaitent à une participation directe à la défense. Ce parcours comporte trois étapes : l'enseignement de défense au collège et au lycée, avec deux modules « défense » clairement identifiés en 3^e et en 1^{ère}, le recensement à 16 ans et la JDC.

La JDC, dont la fonction première est de « conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse »², s'est imposée au fil des années comme la première source d'informations et de réflexion auprès des jeunes sur la défense et la sécurité. Troisième étape du parcours de citoyenneté, elle permet à près de 800 000 jeunes, filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, d'appréhender les réalités de notre défense ainsi que celle des femmes et des hommes qui s'engagent quotidiennement au service de la France. Rappelons qu'elle fut précédée par la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) organisée à partir du 3 octobre 1998 dans quelque 250 sites, militaires pour la plupart. Celle-ci s'adressait à tous les jeunes garçons français entre la date de leur recensement à 16 ans et leurs 18 ans, et a été élargie aux filles à partir du 8 avril 2000. Suite aux préconisations du Livre blanc de 2008 relatif à la défense et à la sécurité nationale, elle fut remplacée par la JDC. Les recommandations du Livre blanc de 2013 conduisirent enfin à la mise en place d'une « JDC renouvelée » en 2014, recentrée sur l'esprit de défense.

La participation à la JDC est obligatoire et le certificat individuel de participation délivré à cette occasion doit être présenté pour s'inscrire au permis de conduire et à tout autre examen organisé par la puissance publique.

B) De nombreux acteurs directs et indirects

Les appelés : sur une classe d'âge de 800 000 garçons et filles environ, 795 293 jeunes Français ont suivi une JDC en 2015, avec une prévision de 807 000 en 2017 et 830 000 en 2023.

La Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) : rattachée au secrétaire général pour l'administration (SGA) du ministère des armées, la direction du service national repose depuis 2012 sur deux niveaux administratifs : l'administration centrale et au niveau territorial, cinq établissements du service national (ESN), au sein desquels ont été intégrés 27 centres du service national (CSN), unités de production consacrées à la mise en œuvre de la JDC. Pour l'outre-mer, il existe six centres du service national outre-mer (CSN-OM) directement rattachés à l'administration centrale, qui assurent à la fois des fonctions d'un ESN et d'un CSN. En 2014, on comptait 259 sites de JDC dont 202 en métropole ; 115 relèvent d'autres organismes que ceux du ministère des armées, dont 36 du ministère de l'intérieur (gendarmerie), 33 du ministère de l'éducation nationale et 5 du ministère des outre-mer.

² LOI no 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, JORF n°260 du 8 novembre 1997 (page 16251).

Les animateurs JDC : ils sont fournis par les différentes armées, directions et services ; l'ouverture du vivier aux civils n'est pas envisagée pour le moment. La répartition est la suivante : Gendarmerie 28%, Armée de terre 25%, Armée de l'air 16%, Marine 14%, Bases de défense 6%, Service de santé des armées 5%, Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information 3%, DSNJ 1%, Secrétariat général pour l'administration 1%, Direction générale de l'armement 1%. Les animateurs sont des militaires dont environ 80% d'actifs et 20% de réservistes. Ils sont désignés par leur employeur sur la base du volontariat, et inscrits dans un « vivier », terme désignant l'ensemble des personnes identifiées comme pouvant être appelées à animer une JDC et formés à cette fin.

Les animateurs reçoivent une formation initiale de trois jours. En 2014 ils ont bénéficié d'une journée complémentaire sur la JDC rénovée. La formation repose non seulement sur des formateurs de la DSNJ, mais aussi, pour des raisons historiques, sur des « formateurs-relais » au sein des armées et services. Il existe actuellement près de 100 formateurs d'animateurs dont la moitié au sein de la DSNJ. Cette dernière doit par ailleurs assurer la formation et l'évolution des formateurs-relais.

Les chefs de session et de centre du service national : ils jouent un rôle important dans la réussite pratique de ces JDC.

D'autres acteurs jouent un rôle de façon indirecte :

- Les enseignants de l'éducation nationale, en particulier les professeurs d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC) chargés de l'enseignement de défense, assurent en amont de la JDC la sensibilisation des jeunes aux questions de défense et de citoyenneté.
- La Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICO) et les Centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) interviennent dans leurs domaines respectifs en amont et en aval de la JDC.
- Les missions locales, les réseaux d'information jeunesse mais aussi la société civile et le monde politique contribuent également à la visibilité de la JDC.

C) Un défi logistique globalement efficace et maîtrisé³

Rappelons que la France est le seul pays, parmi ceux qui ont remplacé l'armée de conscription par une armée professionnelle, à avoir mis en place un tel rendez-vous entre la jeunesse et les armées, source d'information et de réflexion sur la défense et la sécurité.

L'organisation des JDC est bien rodée et globalement efficace. Les différentes réformes menées par la DSNJ ont eu un effet bénéfique avec un meilleur maillage territorial et un recentrage réussi sur les questions de défense et de sécurité. La Cour des comptes souligne que les dépenses sont maîtrisées, avec un coût global estimé à 112 millions d'euros (soit 142 euros par appelé).

Les appelés expriment spontanément une opinion positive sur la JDC comme le montrent les évaluations effectuées « à chaud » en fin de journée : le taux de satisfaction était ainsi de 90%

³ Les éléments suivants sont issus des retours d'expérience des membres du GT ayant assisté à des JDC, ainsi que du rapport de la Cour des comptes : La journée défense et citoyenneté, Communication à la Commission des finances du Sénat, janvier 2016 (accessible en ligne : <https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-Journee-defense-et-citoyennete>).

en 2015. Les enquêtes réalisées « à froid » auprès de jeunes entre 8 et 12 mois après leur JDC confirment cette tendance : 75% jugeaient la JDC très ou assez intéressante en 2015.

L'interaction entre les appelés et les animateurs est bonne et le nombre d'incidents faible. L'implication des animateurs est variable mais beaucoup essaient de varier la pédagogie et font preuve de créativité notamment pour l'animation « défense sécurité ».

D) Une journée au programme très chargé

D'une durée de huit heures environ, la JDC rénovée dans sa version de 2017 est divisée en onze étapes dont l'ordre est susceptible de varier selon les animateurs :

- Présentation de la JDC et formalités administratives (25')
- Présentation animateurs / groupe (15')
- Animation 1 : « Nous vivons dans un monde instable : une défense nécessaire » (65')
- Animation 2 : « Une réponse adaptée : notre appareil de défense » (50')
- Animation 3 : « Vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen » (60')
- Information jeunesse citoyenne 1 : « Droit à l'information » (30')
- Information jeunesse citoyenne 2 : « Sécurité routière » (30')
- Tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française (30')
- Activité défense sécurité (60')
- Evaluation de la journée – remise des certificats (25')
- Pauses (2 x 15') et déjeuner (60')

VI. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

A) Poursuite du recentrage « défense » et organisation simplifiée en six étapes

Constat général : dans son format actuel rénové en 2014, la JDC reste une journée dense, qui voit se succéder onze étapes (incluant la pause déjeuner) et des messages très variés en un peu plus de huit heures ; il s'agit bien souvent d'une course contre la montre pour les animateurs.

Étape 1 : un accueil des appelés plus dynamique

Constat : le démarrage de la journée est assez long entre l'arrivée sur site, le café, l'installation dans la salle et les formalités administratives (25 minutes prévues rien que pour ces dernières) ; les appelés sont plutôt « frileux » et intimidés au départ.

Proposition du GT : proposer des animations simples dès l'arrivée des appelés afin de favoriser la mise en confiance et d'optimiser le temps de démarrage incompressible.

1. « Briser la glace »

Option 1 : dès l'arrivée dans le centre, avant d'entrer dans les salles, les appelés sont invités par les animateurs à se mettre en binômes pour préparer une « présentation croisée » de leur camarade, qu'ils préparent pendant le café ; chaque binôme présente ensuite son partenaire à l'issue des formalités administratives.

Option 2 : dès le café, les appelés sont invités par les animateurs à former des groupes de 4 à 5 afin de :

- Se présenter les uns aux autres,
- Réfléchir à une question simple (par exemple « de quoi va-t-on parler aujourd'hui », « à quoi sert la Défense ? » etc.),
- À l'issue des formalités administratives (pendant lesquelles les appelés continuent à échanger entre eux), un rapporteur présente la réponse du groupe.

2. Définir les attentes et les règles de fonctionnement

Attentes : après les formalités administratives, les appelés écrivent sur des post-its leurs attentes pour cette journée ; celles-ci sont collectées par les animateurs et affichées sur un panneau dans la salle ; les animateurs précisent alors ce qui sera effectivement traité dans la journée, et ce qui ne le sera pas ; pour ces derniers points, ils renseignent néanmoins les appelés sur les sources d'information à leur disposition (rendez-vous CIRFA, site web Défense etc.).

Règles de fonctionnement : les appelés sont invités à définir avec les animateurs les règles telles que la prise de parole.

Étape 2 : une partie théorique « sécurité défense » plus fluide autour de 4 thématiques

Constats :

- Certains appelés ont du mal à cerner le sens de leur participation à la JDC.

- Les activités en lien direct avec la défense occupent moins de la moitié de la journée⁴.
- Les appelés sont souvent surpris par les deux modules IJC (« information jeunesse citoyenne », sur la sécurité routière et le droit à la formation), qui leur semblent bien éloignés des questions de défense ; ces derniers contribuent à surcharger la journée, au détriment de la cohérence de l'ensemble.
- La présentation actuelle des différents sujets sous forme de modules séparés (risques et menaces, appareil de défense, formes d'engagement) contribue à la dilution des messages.
- Les thèmes des trois modules « défense » actuels sont abordés dans un souci de quasi exhaustivité, en utilisant des termes techniques parfois difficiles à appréhender par les appelés.

Proposition du GT : rappeler le sens de la JDC, poursuivre le recentrage sur les thématiques « défense et sécurité » en supprimant les modules IJC et en abandonnant la logique des modules séparés.

1. Introduction de la journée par un message vidéo du Président de la République

Cette courte vidéo aurait pour objectif de rappeler aux appelés qu'ils sont les acteurs de la défense de demain et que les citoyens, représentés par leur président élu, comptent sur eux pour s'engager à protéger la république et ses valeurs. En s'adressant directement à eux, la plus haute autorité politique française, chef des armées les inviterait ainsi à s'impliquer dans la défense (au sens large), à se l'approprier.

2. Suppression des deux modules IJC actuels

Le groupe de travail a estimé nécessaire la poursuite du recentrage de la JDC sur les thématiques de défense et de sécurité, afin de donner plus de cohérence aux messages à faire passer et de mieux répondre aux attentes des appelés.

La sensibilisation à la sécurité routière (module IJC N°2) fait d'ailleurs partie intégrante des programmes de l'éducation nationale aussi bien en primaire que dans l'enseignement secondaire⁵.

Dans le module IJC N°1, certains dispositifs s'adressent davantage aux décrocheurs (droit au retour en formation, missions locales, pôle emploi, Epide, SMV...) et pourraient donc être présentés seulement aux appelés identifiés comme tels à l'issue du test de français, ou bien de façon succincte en fin d'étape 2 ; d'autres comme le don du sang, de moëlle osseuse, d'organes⁶ etc. semblent moins légitimes dans le cadre d'une JDC sur une seule journée (certains pourraient être pris en charge par l'éducation nationale).

3. Fin de la présentation par modules (actuelles animations « défense »)

Le groupe de travail préconise un changement d'approche dans la façon de présenter les contenus « théoriques » et les messages « défense sécurité ». Les trois thématiques des modules actuelles seraient conservées et une quatrième ajoutée, qui concerne les valeurs et les réussites du modèle français (voir le point 4.).

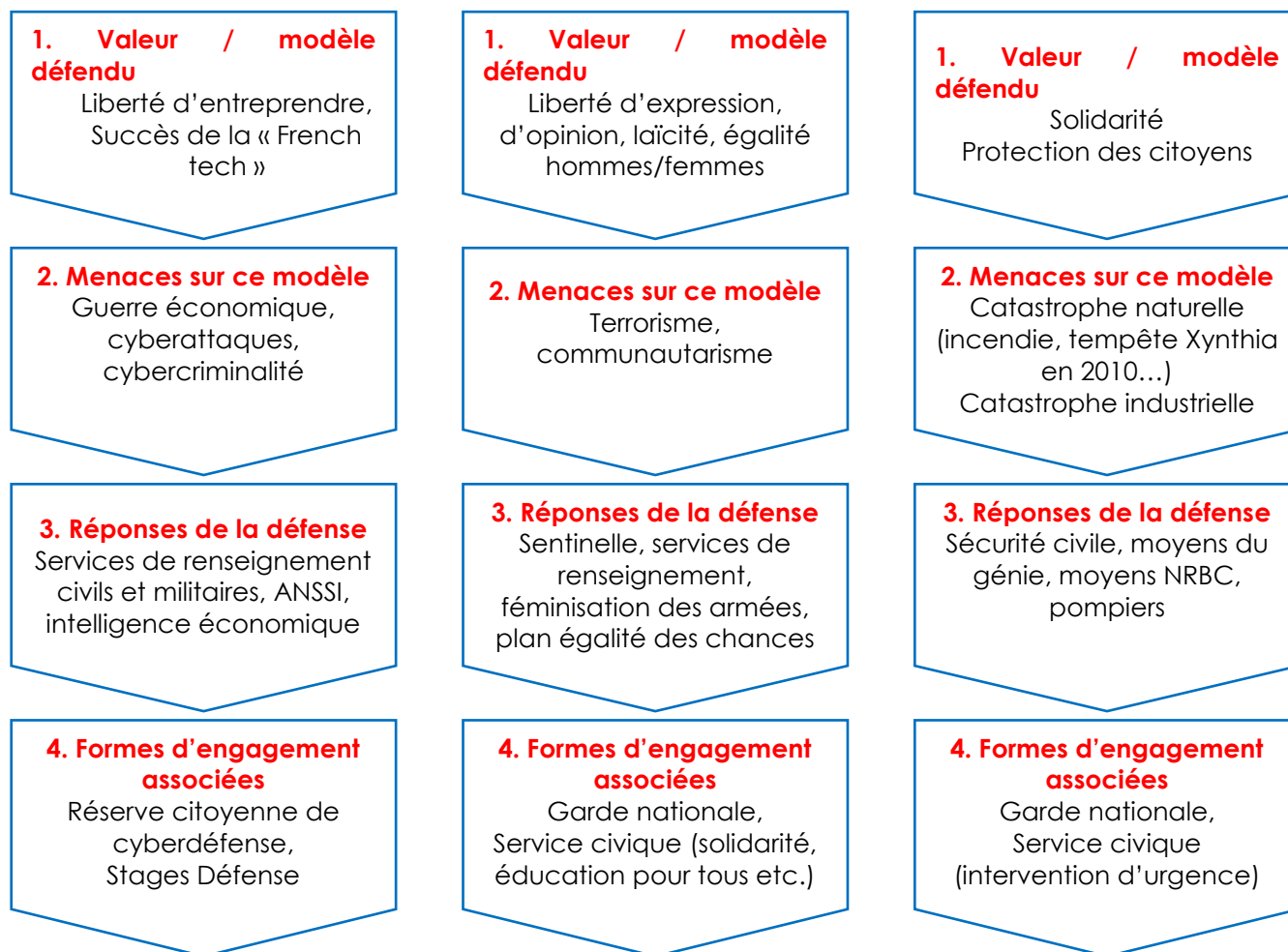
⁴ Précisément 3h55 sur 8 heures, comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport de janvier 2016, « La journée défense et citoyenneté – Communication à la Commission des finances du Sénat » (page 65).

⁵ Voir par exemple la circulaire n° 2016-153 du 12-10-2016 (Bulletin officiel de l'éducation nationale) et le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015.

⁶ Le principe du « consentement présumé » entré en vigueur en janvier 2017 rend désormais inutile la communication en faveur du don d'organe.

Il s'agirait pour les animateurs non plus d'aborder séparément mais de relier entre elles ces quatre thématiques, afin que l'ensemble gagne en cohérence et en fluidité. En amont, la DSNJ devrait donc réaliser et proposer des « parcours » dont la clé d'entrée serait les valeurs républicaines et le « modèle » français (réussites, fiertés...).

Exemples⁷ :



Pour que l'objectif de simplification soit atteint, il ne s'agit pas de viser une présentation exhaustive de l'ensemble des valeurs, réussites, menaces, forces de défense et formes d'engagement. Ces informations devraient d'ailleurs être abordées plus largement dans le cadre de l'enseignement de Défense dispensé par l'Education nationale en troisième et en première, à travers l'entrée intitulée « Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale⁸ ».

Les animateurs devraient ainsi avoir une certaine liberté dans le choix des parcours à présenter, à partir du moment où ceux qu'ils choisissent permettent de faire passer les messages clés (voir les recommandations au 4.).

⁷ Ce rapport ne fait bien entendu que des propositions du reste non exhaustives.

⁸ Bulletin officiel de l'Education nationale du 25 juin 2015 portant sur le programme d'enseignement moral et civique pour l'enseignement secondaire.

4. Un contenu simplifié autour de 4 thématiques

Le groupe de travail estime indispensable la simplification des contenus « défense » :

- en limitant à deux ou trois les messages à faire passer pour chaque thématique,
- en employant un vocabulaire « vulgarisateur » plus proche du quotidien des appelés : le mot « renseignement » semble par exemple plus intelligible que l'expression « connaissance et anticipation » employée dans le Livre blanc de 2013,
- en privilégiant l'exemple et le témoignage à la théorie,
- en collant davantage à l'actualité la plus récente, pour faire en sorte que les appelés se sentent concernés et susciter l'envie de participer à la défense.

4.1. Première thématique. Le « modèle français » : valeurs et réussites.

Le groupe de travail préconise d'introduire chaque « parcours » par un premier message plus positif⁹, centré sur les éléments pouvant susciter la fierté d'être un citoyen français. Il pourrait s'agir d'une part des valeurs républicaines, et d'autre part des réussites nationales passées, présentes et futures dans tous les domaines.

Les messages clés à faire passer pourraient ainsi être les suivants :

➤ « **La France est une puissance mondiale** »

Cela pourrait être le fil conducteur du discours ; il conviendrait de mettre en avant le rôle, les réussites et le rayonnement de la France dans de nombreux domaines : diplomatique (membre du conseil de sécurité de l'ONU), économique (5^e puissance mondiale, leader dans des secteurs comme le luxe, l'agroalimentaire, dynamisme de la « french tech », etc.), technologique (fusée Ariane, porte-avions nucléaire Charles de Gaulle...), culturel (francophonie, sport, gastronomie etc.), militaire (capacité de projection et de participation à des OPEX multinationales comme Chammal contre Daech, etc.).

Cette partie doit être illustrée avec des exemples nombreux, actuels et proches du quotidien des appelés.

➤ « **La France est la patrie des libertés** »

Les principales libertés garanties par la République doivent être mises en relation avec les réussites du modèle français : les appelés doivent faire le lien par exemple entre la liberté d'entreprendre et la réussite des *start up* françaises, ou encore la liberté d'expression et l'influence de la langue française à l'échelle mondiale.

➤ « **La France est un pays solidaire** »

La solidarité doit aussi être mise en relation avec le modèle français : à l'échelle nationale, elle est le fondement de notre système de protection sociale ; à l'échelle mondiale, elle explique la participation de la France aux grandes organisations de développement, en particulier dans le cadre de l'ONU (par exemple avec le siège de l'UNESCO à Paris).

⁹ Dans la JDC actuelle, le premier module concerne les risques et menaces pesant sur la France. Il faut toutefois noter que la version 2017 de la JDC inclut dans ce module de nouvelles diapositives allant dans le sens d'une valorisation du modèle français.

4.2. Deuxième thématique. Les risques et menaces pesant sur ce modèle¹⁰.

Le groupe de travail estime inutile d'expliquer aux appelés la différence entre un risque et une menace ; un seul des deux termes devrait être conservé pour simplifier le discours et l'assimilation des messages.

- « **Le principal danger pesant actuellement sur notre modèle est la menace terroriste** »

La présentation d'un « parcours » évoquant la menace terroriste semble impérative dans le contexte actuel, compte tenu de l'engagement de la France dans des dispositifs de lutte anti-terroriste à l'échelle aussi bien nationale (opération Sentinelle) que mondiale (opérations Chammal et Barkhane). Il s'agit de bien faire comprendre aux appelés que la France est l'un des pays les plus engagés pour la défense des valeurs démocratiques, directement visées par les terroristes. L'actualité récente fournit malheureusement de nombreux exemples pour illustrer cet état de fait¹¹.

C'est dans ce discours sur la menace terroriste que devrait s'insérer le futur message sur la prévention de la radicalisation prévu par la DSNJ pour la version 2018.

- « **Il existe néanmoins d'autres menaces¹²** »

Le groupe de travail insiste sur une revalorisation des menaces « cyber », qui constituent une préoccupation réelle de la jeunesse « hyper connectée » et sont amenées à s'amplifier dans un futur proche. Il s'agit d'un champ d'action en très forte croissance et stratégique pour la sécurité nationale. Leur présentation, actuellement plutôt centrée sur les risques à l'échelle du citoyen, devrait intégrer une dimension géopolitique à une échelle internationale, avec des exemples de l'actualité récente¹³.

Par ailleurs, les animateurs devraient pouvoir choisir d'autres « parcours » afin de présenter aussi :

- des menaces « conventionnelles » telles que la guerre étatique (incluant la question de la dissuasion nucléaire), les catastrophes naturelles et technologiques,
- des menaces moins médiatisées comme la guerre économique et la criminalité organisée, qui font dorénavant partie du quotidien.

4.3. Troisième thématique. Les réponses de notre défense face à ces menaces.

La nouvelle approche globale des quatre thématiques « défense » sous forme de « parcours » (voir *supra*) rendrait caduque la présentation actuelle de l'appareil de défense par le prisme des fonctions stratégiques du Livre blanc de 2013 ; celle-ci apparaît de toute façon trop complexe pour un public éloigné du monde de la défense.

¹⁰ La hiérarchie de ces menaces pourra bien entendu évoluer en fonction du contexte géopolitique national et mondial.

¹¹ La version 2016 de la JDC incluait une photographie des *Twin Towers* en feu, mais l'exemple commence à dater surtout pour des appelés nés après 2001 ; celui-ci a toutefois été remplacé par une image de l'attentat de Nice dans la version 2017.

¹² La liste n'est bien entendu pas exhaustive.

¹³ Par exemple l'attaque de mai 2017 par « *ransomware* », d'une ampleur inédite.

➤ « La défense a un prix »

Le groupe de travail estime qu'il faut davantage insister sur la nécessité d'entretenir, d'adapter et de perfectionner un appareil de défense performant au regard des menaces actuelles et ce malgré une certaine « illusion de la paix »¹⁴.

Les moyens de lutte contre les « nouvelles » menaces pourraient être davantage mis en avant, par exemple le rôle joué par l'ANSSI¹⁵ en matière de cyberdéfense ou bien celui de la DGSI¹⁶ dans le domaine de l'intelligence économique.

Cette partie du discours devrait être le moins théorique possible au profit d'une mise en avant concrète des matériels par des photographies et/ou brefs clips vidéo pouvant susciter une certaine fierté chez les appelés, en écho à la première thématique.

4.4. Quatrième thématique. Les formes d'engagement citoyen associées.

Le groupe de travail a constaté que la JDC n'a pas pour objectif de faire du recrutement ou pré-recrutement direct, ce qui est le rôle des CIRFA. Toutefois, il semble important de pouvoir répondre de manière claire et précise à certaines interrogations légitimes que les jeunes se posent lors de cette journée.

Le groupe de travail formule les recommandations suivantes :

- Sans reprendre la litanie des droits et devoirs du citoyen, par ailleurs largement abordés dans les programmes de l'Education nationale, il pourra néanmoins être utile de rappeler ici que l'engagement dans la défense est aussi un devoir républicain (modèle du « citoyen soldat » actualisé par la création de la Garde nationale en 2016).
- Concernant les possibilités d'engagement, la nouvelle approche « globale » proposée exclut une présentation séparée des formes d'engagements militaires et civils, ceux-ci devant au contraire être montrés comme des volets complémentaires en fonction de tel ou tel risque/menace (voir le point 3. *supra*).
- Le groupe de travail estime que l'accent doit être mis sur le service civique, notamment la possibilité, depuis 2016, de le réaliser au sein du ministère de la Défense¹⁷.
- La présentation des personnels féminins doit mettre davantage en avant des femmes servant à des postes de combat¹⁸ et/ou ayant acquis de hautes responsabilités (par exemple commandant d'un navire de la Marine nationale).
- Les possibilités d'engagement directement accessibles aux appelés comme les préparations militaires (à partir de 16 ans) ou l'école des mousses (à partir de la classe de troisième), devraient être davantage mises en avant.

¹⁴ C'est d'ailleurs ce que déclarait le CEMA Pierre de Villiers aux Echos le 20 décembre 2016 : « Le prix de la paix, c'est l'effort de guerre ».

¹⁵ Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information, créée en 2009.

¹⁶ Direction Générale de la Sécurité Intérieure, service de renseignement du ministère de l'Intérieur.

¹⁷ Celui-ci propose depuis 2016 environ 250 postes dans onze domaines différents.

¹⁸ L'armée française est la plus féminisée d'Europe, mais la version actuelle du film sur les hommes et les femmes de la défense montre ces dernières surtout à des postes de bureau.

- Les points suivants, liés aux carrières dans les forces armées, pourront soit être évoqués par les formateurs sous forme de digression suite à la présentation des réponses de notre appareil de défense (point 3.) ou des formes d'engagement associées (point 4), soit faire l'objet d'un développement à part en fin d'étape 2 :
 - Dans un contexte de concurrence avec le secteur privé, les avantages du métier des armes doivent être bien valorisés, notamment la variété des métiers, la formation continue, l'aide à la reconversion en fin de carrière, etc.
 - Le rôle d'ascenseur social joué par les armées doit être mis en avant mais la diapositive actuelle, très schématique, est peu attractive ; deux témoignages vidéo très brefs pourraient la remplacer : celui d'un sous-officier passé par le rang et d'un officier ancien sous-officier.
 - La question des rémunérations correspond à une attente forte des appelés ; toutefois, la grande diversité des situations selon les métiers, rend difficile la réalisation d'un tableau de synthèse donnant une vue d'ensemble des forces armées¹⁹. Le groupe de travail suggère de prévoir éventuellement un tableau simplifié comparant les rémunérations en début de carrière par rapport au secteur privé, à trois niveaux : soldat du rang/ouvrier ou employé, sous-officier/agent de maîtrise et officier/cadre. Dans ce cas, il faudrait évoquer les primes possibles (OPEX...) et donner éventuellement des exemples d'avantages en nature.
 - Enfin, cette étape devrait être l'occasion d'aborder les principaux dispositifs du plan égalité des chances²⁰, notamment les Epides (Établissements publics d'insertion de la défense), les lycées de la défense ou encore les stages au sein du ministère des armées.

Étape 3 : maintien des tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française

Constat : en raison de son caractère universel et obligatoire, la JDC semble être à ce jour le meilleur moyen d'évaluer le décrochage scolaire en France²¹.

Proposition du GT : ces tests conservent leur légitimité dans le programme d'une JDC organisée sur une seule journée.

Étape 4 : une pause déjeuner originale favorisant l'échange avec des personnels

Constat : actuellement, la plupart des appelés disposent d'une heure de pause déjeuner durant laquelle ils se restaurent au self du centre JDC ; ce moment constitue une vraie coupure souvent peu propice à la découverte du monde de la défense.

Proposition du GT : remplacer le traditionnel repas au self par un déjeuner avec une ration de combat ; mieux organiser et généraliser le mélange des appelés avec des personnels de la défense lors du déjeuner, afin de favoriser les échanges.

¹⁹ La communication de ces informations relève plutôt du CIRFA.

²⁰ Lancé en 2007, il s'adresse aux jeunes de milieux modestes en difficulté, notamment issus de zones urbaines sensibles.

²¹ En 2014, ces tests ont montré que 9,6% des participants à la JDC présentaient des difficultés de lecture, 4,1% se trouvant en situation d'illettrisme (source : Cour des comptes, op. cit., page 72).

Cette expérience originale permettrait aux appelés de découvrir les conditions de vie du soldat en opération. Ce dispositif pourrait faire l'objet d'un test dans quelques centres avant d'être généralisé le cas échéant.

Moyens et contraintes : cette mesure entraînerait un surcoût non négligeable compte tenu du différentiel de coût entre un repas pris au self et une ration de combat. Une étude de l'impact financier devrait être menée pour aider à l'arbitrage.

Étape 5 : une approche concrète de la défense « sanctuarisée » et renforcée

Constats :

- Une approche concrète de la défense est indispensable pour compléter les aspects théoriques et rendre la journée moins statique.
- La présentation concrète de la défense (actuelle activité « défense sécurité ») constitue souvent une variable d'ajustement pour respecter le planning.
- Dans de nombreux centres JDC dépourvus de forces armées, l'organisation de cette activité est difficile.

Proposition du GT : augmenter la durée de l'activité « défense sécurité » qui doit être « sanctuarisée » et s'appuyer sur deux modalités :

- La découverte/présentation de site/matériel,
- Les échanges avec des personnels des forces de l'engagement (civils et militaires).

L'échange avec des personnes engagées doit être un moment important dans la journée. Outre les animateurs et les personnels croisés lors du déjeuner, le groupe de travail estime qu'un temps d'échanges plus long doit avoir lieu durant l'après-midi. Celui-ci doit nécessairement être organisé autour de thèmes sélectionnés par la DSNJ (en lien avec les thèmes abordés le matin, par exemple l'engagement citoyen, les OPEX, la carrière militaire etc.), et les intervenants sélectionnés de manière cohérente.

Moyens et contraintes :

- Conscient de la faible disponibilité des personnels (notamment ceux investis dans les dispositifs sécuritaires type Sentinelle) dans le contexte actuel, le groupe de travail suggère d'envisager de faire appel à la sécurité civile, aux pompiers, à la garde nationale, au service civique ou encore aux associations d'anciens combattants.
- Les moyens vidéo (visioconférence, témoignage vidéo...) pourraient également pallier l'absence physique de personnels sur des sites civils.
- Le groupe de travail est bien conscient de la forte hétérogénéité des centres JDC et des difficultés rencontrées par les sites non dotés de matériels militaires pour organiser cette activité. Toutefois, comme l'ont montré les visites terrain lors de JDC, certains sites ont développé des « bonnes pratiques » avec peu de moyens (par exemple une démonstration de matériel anti-émeute, un petit musée...) recueillant un certain succès auprès des appelés. Le groupe de travail préconise donc la réalisation d'un audit de ces bonnes pratiques puis leur diffusion auprès des centres les moins bien dotés.

Étape 6 : clôture par un moment républicain solennel

Constat : la remise des certificats en fin de journée, simple formalité administrative, constitue pour beaucoup d'appelés la principale motivation de leur présence, en raison de son caractère impératif pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire ou au baccalauréat.

Proposition du GT : rappeler le sens de l'engagement par des témoignages de jeunes militaires et faire de la remise des certificats un moment collectif fort et solennel autour des valeurs républicaines, en présence d'une autorité.

1. Témoignage vidéo de jeunes français engagés dans les forces armées

En écho au message d'introduction du président de la république, la journée pourrait s'achever par un double témoignage vidéo préenregistré par deux militaires (un homme et une femme) s'adressant aux appelés et les interpellant sur le bien-fondé de cette journée et des valeurs abordées.

Ces interventions devraient être filmées dans des lieux significatifs de l'engagement de la Défense, au milieu d'une action : par exemple un « chien jaune » sur le pont d'envol du porte-avions Charles De Gaulle avant le décollage d'un Rafale ; un chasseur alpin au sommet d'un massif avant d'entamer la descente en rappel d'une paroi verticale ; un légionnaire sur une piste en Guyane avant de sauter dans le lit d'une rivière boueuse ; un pilote de chasse avant de décoller ; un sous-marinier avant la plongée du sous-marin, etc.

2. Cérémonie de remise des certificats par une autorité civile et/ou militaire

Le groupe de travail préconise de conclure cette journée par une cérémonie républicaine solennelle. Celle-ci pourrait se dérouler devant un monument aux morts, au pied du drapeau tricolore ou dans tout autre lieu de mémoire symbolisant l'engagement des citoyens pour leur défense.

Les appelés en garderaient probablement davantage un souvenir si les certificats étaient remis par une autorité civile (maire ou adjoint, conseiller général/régional, préfet etc.) et/ou militaire (DMD, chef de centre, chef de corps ou adjoint si la JDC se déroule dans un régiment, etc.).

B) Une pédagogie plus active

1. Passer d'une pédagogie « magistrale » à une pédagogie active

Constats :

- Les appelés sont globalement assez passifs durant la journée.
- Si le mode d'intervention des animateurs tient déjà compte d'un certain nombre de techniques d'animation, la relation aux appelés peut encore évoluer en sortant davantage de la posture « magistrale dialoguée ».

Proposition du GT : rendre les appelés davantage acteurs de la JDC en diversifiant les techniques d'animation, les outils pédagogiques et en adaptant le contenu de la journée en conséquence.

Les appelés devraient pouvoir s'approprier leur JDC grâce à une pédagogie variée et active, partant de ce qu'ils sont, de ce qu'ils savent (y compris de leurs représentations), favorisant les échanges entre eux, les débats – une façon de contribuer à la rencontre entre les différents participants à une journée.

L'un des points clés pour rendre cette journée plus attractive semble en effet résider dans l'inversion de la dynamique de communication : il faut mettre les appelés à contribution, leur faire deviner les messages afin qu'ils se les approprient en les « co-construisant ». Ainsi, le

questionnement plutôt que l'affirmation devrait être privilégié pour favoriser la réflexion. Les appelés doivent être convaincus que la Nation a besoin d'eux, qu'ils peuvent s'approprier la Défense, et que leurs idées sont les bienvenues.

Les micros-trottoirs et travaux de groupe actuellement réalisés dans la plupart des JDC sont appréciés des appelés, mais ces techniques pourraient être complétées par d'autres formes d'animation laissées au choix des animateurs :

- **La méthode des post-it** : les animateurs demandent aux participants d'écrire une idée, une définition, un mot-clef sur un ou plusieurs post-it selon le cas. Ils viennent coller leur(s) post-it sur un mur. Les participants avec le soutien de l'animateur regroupent les post-it, débattent de leur choix de regroupement, puis l'animateur fait une synthèse à partir des thèmes-clefs qui sont apparus et enrichit les idées qui ont été identifiées et classées. Cette approche pourrait être utilisée dans le cadre des « parcours » abordés le matin, afin par exemple d'identifier les menaces pesant sur le modèle français ou bien les réponses apportées par l'appareil de défense.
- **Le débat mouvant** : les animateurs posent une affirmation appelant une réponse fermée (« je suis d'accord.../ je ne suis pas d'accord... »). Les participants répondent et bougent dans l'espace pour indiquer leur réponse et ceux qui ont bougé argumentent, explicitent leur choix. Un débat plus ou moins long peut s'engager entre les participants, régulé par l'animateur. Ce dernier apporte finalement des éléments de réponse et souligne les éléments forts des échanges. Cette méthode présente l'intérêt de ne pas laisser les appelés statiques, assis sur leur chaise. Elle pourrait par exemple être utilisée pour présenter les valeurs et réussites nationales (exemple : « La France est une grande puissance spatiale » : d'accord/pas d'accord etc.).
- **Les « serious games »** : mêlant l'utile (apprentissage de notions sur la défense) à l'agréable (approche ludique), les « jeux sérieux » semble tout-à-fait indiqués comme pratique de pédagogie active dans le cadre de la JDC. Ils seraient notamment très utiles pour présenter les moyens de la défense et les formes d'engagement associées. Ainsi pour chaque « parcours », plusieurs « cartes scénario » devraient être mises à disposition des animateurs qui choisiraient ou non d'y recourir.
Par exemple, pour expliquer la réponse de notre appareil de défense à la menace terroriste, le scénario suivant pourrait être proposé : « *Vous êtes dans le pays X²², les services de renseignement vous informent qu'un groupe terroriste hostile progresse dans votre direction en provenance du nord-est. Vous devez organiser vos forces armées pour stopper leur progression tout en protégeant la population.* ». Le jeu commencerait par un questionnement : « *D'après vous, de qui et de quoi avons-nous besoin pour mener à bien cette mission ?* ». En fonction des réponses, l'animateur distribuerait ensuite aux appelés les cartes de rôles correspondantes ; celles-ci pourraient être classées par armée, arme, direction ou service avec un code couleur associé. Le scénario serait ensuite déroulé étape par étape pour susciter l'intérêt et la participation des jeunes. Les actions s'enchaîneraient en fonction des choix faits par le groupe. Chaque décision prise orienterait la suite des événements. Des incidents pourraient intervenir au fur et à mesure : par exemple une panne radio qui nécessite l'intervention de techniciens que les jeunes pourraient avoir oubliés dans leurs effectifs...

²² Il ne semble pas pertinent de donner une localisation géographique précise, afin d'éviter tout amalgame.

Cette présentation originale des matériels et personnels militaires permettrait en outre de faire comprendre aux appelés qu'il faut de nombreux métiers pour accomplir une mission²³.

Enfin, le groupe de travail estime que la pédagogie par l'exemple doit primer sur l'approche théorique ; il ne faut pas hésiter à mettre en scène les appelés, aborder les problèmes qui les touchent directement (par exemple en ce qui concerne les menaces cyber). En particulier, il faudrait recourir autant que possible aux témoignages de personnes de terrain pour incarner la Défense, à travers des enregistrements vidéo le matin, et des échanges face à des interlocuteurs « physiques » l'après-midi (cf l'étape 5 du point A).

Moyens et contraintes : les moyens matériels doivent rester simples. Il s'agit de maintenir une homogénéité des supports utilisés à l'échelle nationale, même si les animateurs devraient pouvoir choisir entre plusieurs possibilités de scénarios pour une animation donnée. Le recours à la nouvelle plateforme MAJDC.fr (voir le point C *infra*) pour faciliter ces animations devrait être étudié.

Concernant les « *serious games* », les outils technologiques associés (tablettes numériques, simulateurs...) ont été volontairement mis de côté compte tenu de leur coût souvent prohibitif et de la disparité des sites en termes d'équipements. La définition des scénarios et la réalisation des supports (fiche scénario pour les appelés et les animateurs, cartes de mission, plateaux de jeu...) doit faire l'objet d'un travail conjoint entre la DSNJ et les autres parties prenantes (par exemple la DICO, les DRH armées...) selon les thématiques abordées. Dans un souci d'économie, les étudiants des Grandes écoles (militaires ou non) pourraient être associés à ces travaux.

2. Moderniser les supports

Constats :

- Le Powerpoint unique est un moyen classique de présentation ; il est cependant trop long et contient de nombreuses diapositives peu claires pour les appelés (nombreux messages et photos juxtaposés) ; leur mise à jour est lente ; d'une manière générale, sa structure entraîne des difficultés en termes de cohérence de l'ensemble (transitions difficiles, contenus denses...).
- Les films diffusés pendant la journée semblent appréciés par les appelés et constituent souvent une bonne base pour leur questionnement (à l'exception du film sur le service civique, » jugé trop long).
- Le processus de validation des supports, notamment vidéo, est très « institutionnel » et n'associe pas d'acteurs pouvant être porteurs d'un regard « jeune ».

Proposition du GT : repenser l'ensemble des supports tant sur le fond que sur la forme, dans une perspective de simplicité et d'efficacité pédagogique en se plaçant du point de vue de l'utilisateur (l'appelé) ; s'appuyer sur des supports audiovisuels dynamiques et régulièrement mis à jour.

Le support Powerpoint devrait bénéficier d'une charte graphique modernisée (couleurs, typographie...), comporter moins de diapositives, ces dernières devant être moins chargées.

²³ Cf. la campagne de communication de l'Armée de l'Air, « Pour faire voler nos avions, il faut toute une armée ».

Le recours aux supports audiovisuels devrait être renforcé, notamment à travers des films dynamiques et accrocheurs, collant à l'actualité de la défense la plus récente. Cependant, attention aux clips « catalogue » avec trop d'informations, difficiles à retenir pour les appelés. Il s'agirait de proposer des clips courts (2 à 3 minutes) renouvelés tous les ans, éventuellement suivis de questions pour voir ce que les appelés ont retenu. Ces clips vidéo pourraient être préalablement testés auprès d'un panel de jeunes.

Le groupe de travail préconise également la réalisation et la diffusion de 2 ou 3 clips vidéo très brefs dans le style « youtube », avec pour objectif de favoriser l'adhésion des jeunes sur un ton différent, auquel ils sont habitués. Ces clips pourraient ainsi marquer les grandes étapes de la journée (début : annonce du programme ; milieu : point d'étape ; fin : conclusion), sur un ton humoristique/décalé, dans la mesure du raisonnable. Nécessitant très peu de moyens, ils pourraient être réalisés en interne ou bien faire appel à un youtubeur connu ou une personnalité proche des jeunes (sportif de haut niveau par exemple).

Enfin, il semblerait intéressant d'utiliser davantage les murs des salles JDC pour communiquer auprès des appelés, et ce de façon coordonnée à l'échelle nationale. Des kits de communication avec affiches « *roll up* » présentant les métiers, les réussites nationales et les messages-clés de la journée pourraient être mises à disposition à raison de 3 ou 4 par salle.

Moyens et contraintes :

La mise à jour régulière des supports et contenus peut être contraignante en termes de temps et de moyens financiers pour les organismes chargés de la conception des supports. Pour y remédier, les pistes suivantes sont à étudier :

- impliquer davantage l'ECPAD dans la JDC (avec une personne ou équipe référente par exemple), notamment les moyens techniques permettant la production de clips avec des messages simples et renouvelés régulièrement,
- faire appel aux jeunes des Grandes Ecoles pour développer à moindre frais des contenus numériques, des jeux sérieux, etc.

La réalisation de kits d'affiches pour les salles JDC nécessiterait un investissement qui reste à évaluer. Par ailleurs à titre d'information, le coût d'un youtubeur célèbre pour la réalisation de clips vidéo peut être estimé à partir de l'exemple du contrat établi entre l'armée de terre et le youtubeur Tibo InShape : pour 25 000 euros environ, ce dernier a tourné un clip de 15 minutes mettant en avant le métier de militaire auprès des jeunes ; mis en ligne en janvier 2017, il a été vu par 4,5 millions de visiteurs²⁴.

3. Adapter la formation des animateurs aux nouvelles pédagogies

Constats :

- Les animateurs JDC suivent une formation dont la qualité est reconnue par les animateurs eux-mêmes. Il est toutefois possible d'approfondir la prise en compte des typologies comportementales des appelés.
- De nombreux animateurs s'investissent fortement dans leur tâche sans que cela soit particulièrement valorisé.

²⁴ Consultation le 9 juin 2017. URL du clip : https://www.youtube.com/watch?v=Ce4m_27G4Ts

Propositions du GT :

- **Sensibiliser davantage les animateurs à la diversité des « profils d'apprentissage » des jeunes et aux situations de handicap.** Il ne s'agit pas pour les animateurs de s'adapter à chaque cas particulier mais plutôt de varier leur pédagogie en tenant compte du fait que certains jeunes retiennent mieux les informations visuelles, d'autres privilégiant le canal auditif, d'autres encore ayant besoin de ressentir plus concrètement les informations... Exemple : un jeune qui dessine pendant une JDC peut très bien écouter attentivement en même temps mais ce type de profil est souvent stigmatisé.
- **Sensibiliser les animateurs aux méthodes de pédagogie active proposées (voir *supra*).**
- **Privilégier le savoir-faire relationnel :** la formation des animateurs devrait les aider encore plus à susciter l'adhésion en développant un savoir-faire relationnel et un savoir-être (les grilles de compétences de l'éducation nationale peuvent constituer une source d'inspiration). Une réflexion sur les compétences peut conduire à la production d'un « profil-type » d'animateur à envisager non pas comme critère de sélection mais plutôt comme un modèle à suivre.
- **Valoriser l'engagement des animateurs :** l'animation de JDC pourrait être reconnue au titre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).
- **Identifier des personnes-ressources :** spécialistes de la cognition, professionnels de l'éducation, etc. pouvant conseiller la DSNJ sur ces questions.

C) Création et maintien du lien avec les appelés après la JDC

Constats :

- La JDC est pour beaucoup de jeunes Français le seul contact avec le monde de la Défense ; une fois celle-ci achevée, l'esprit de défense est souvent vite oublié.
- L'application pour smartphone « Ma JDC sur mobile » disponible gratuitement en ligne sert principalement à fournir des informations pratiques aux appelés pour l'organisation de la journée ; elle sera remplacée fin 2017 par le portail web « MAJDC.fr » offrant de nombreuses possibilités en termes de contenu et d'échanges avec les appelés en amont et en aval de la JDC.

Proposition du GT : utiliser le futur portail web « MAJDC.fr » pour maintenir un lien avec les appelés qui le souhaitent après la JDC.

Le groupe de travail a souligné l'intérêt qu'il y aurait à proposer du contenu aux appelés sur le nouveau portail en amont de la JDC, afin de préparer celle-ci et d'enrichir les échanges le jour J. Néanmoins, en raison de l'accès inégal des jeunes aux outils numériques (internet, smartphone), il a été décidé de ne pas faire de proposition en ce sens, à l'exception du programme de la JDC, qui correspond manifestement à une demande des appelés, et qui devrait être intégré à la plateforme dès sa mise en ligne.

Une fois la JDC terminée, la plateforme MAJDC.fr devrait permettre aux appelés qui le souhaitent de se connecter pour trouver deux sortes de contenus :

- Les formes d'engagement présentées pendant la JDC :

- la plateforme pourrait centraliser l'ensemble des liens vers les sites de recrutement des forces de sécurité et de défense, ainsi que le site de la garde nationale, du service civique etc.,
- les appelés devraient trouver les adresses et contacts des CIRFA proches de leur domicile,
- éventuellement, un *chatbot* (interlocuteur virtuel) pourrait répondre à leurs questions, sur le modèle du site S'engager.fr (recrutement de l'armée de terre).
- Des éléments de « culture générale défense » afin de pérenniser l'esprit de défense chez les ex-appelés :
 - des contenus ludiques et diversifiés, adaptés à l'âge des appelés : quizz défense, relai des événements nationaux en lien avec la défense et la citoyenneté (commémorations), visites virtuelles de sites défense, vidéos...,
 - un abonnement (facultatif) à une newsletter semestrielle ou trimestrielle relayant ces contenus.

Enfin, les appelés devraient pouvoir se connecter rapidement sur la plateforme MAJDC.fr en scannant un QR code qui pourrait par exemple être imprimé sur les certificats JDC remis en fin de journée.

Moyens et contraintes : l'ajout de contenus sur la plateforme MAJDC.fr implique des coûts de développement par le prestataire de la DSNJ, et devra donc faire l'objet d'un cadrage et chiffrage préalables.

VII. CONCLUSION

Quelles que soient les décisions prises concernant le format de la JDC à court ou moyen terme, il s'agira, comme pour tout rendez-vous du lien armées-jeunesse, de lui redonner du sens eu égard au contexte géopolitique et social, et de placer les appelés au centre des préoccupations afin qu'ils se l'approprient davantage. Ceci ne se fera pas sans une réflexion préalable sur la finalité de la JDC, tant les moyens proposés seront fonction de l'objectif assigné.

Outre la nécessaire simplification des contenus, dont le recentrage « sécurité défense » devra être poursuivi, les pratiques pédagogiques et les supports utilisés devront s'adapter aux attentes d'une génération très connectée, adepte du *zapping* et désireuse de s'investir, pour peu qu'on lui en donne les moyens.

La JDC n'est pas le seul rendez-vous des jeunes Français avec la Défense. Dans son format court actuel, et compte tenu des recommandations faites dans le présent rapport, son succès reposera plus que jamais sur l'efficacité du « parcours citoyen », notamment sur une articulation cohérente et réussie avec les enseignements de défense à l'école.

VIII. SOURCES ET REFERENCES

La journée défense et citoyenneté, Communication à la Commission des finances du Sénat, Cour des comptes, janvier 2016.

Rapport annuel d'activité, Direction du service national, 2015.

Paul Andral, « Les jeunes Français et la défense », mémoire de master II « sécurité défense », université Panthéon-Assas, 2016.

Que du bonheur, résultats de l'enquête nationale sur le bonheur des 18-35 ans, Générations Cobaye-Domplus, 2016.

Millennials, Génération Z, Screenagers : qui sont les 15-24 ans ?, rapport de l'enquête IPSOS-TF1, 2016.

LISTE DES RÉCENTS TRAVAUX PUBLIÉS PAR LA COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE

Session 2015-2016

- Quelles actions à mener pour favoriser l'Esprit de défense et la connaissance du monde de la défense (armées, industrie, etc.) en direction des jeunes futurs cadres de la Nation.
- Les zones de faible implantation militaire (hors gendarmerie) : comment y entretenir une relation armées-jeunesse vivante et féconde ?
- La réserve citoyenne au service du lien armées-jeunesse : quelle ambition, quel rôle et quelle organisation pour quelles missions ?

Session 2014-2015

- Communication de la défense envers les jeunes
- Une plus grande synergie entre les acteurs du lien armée-Nation
- Un nouvel élan pour les journées sports-armées-jeunesse

Session 2013-2014

- Contribution de la défense à la politique d'intégration
- Les préparations militaires, la réserve opérationnelle et les jeunes
- Modes d'action et de rayonnement de la Commission armées-jeunesse

Session 2012-2013

- La patrie : quelle signification pour la jeunesse d'aujourd'hui ?
- Les jeunes en situation de difficulté ou des zones urbaines sensibles et les armées

Session 2011-2012

- Défense et service civique
- Promouvoir la résilience chez les jeunes
- Contribution de la défense à l'insertion des jeunes en difficulté

Session 2010-2011

- La réserve citoyenne des jeunes
- Symbolique tradition, cohésion nationale

Session 2009-2010

- Le rôle social des armées

Session 2008-2009

- La reconversion des jeunes en contrats courts
- Scolarité partagée

Session 2007-2008

- Égalité des chances, reconnaissance des savoir-être
- Les attentes des jeunes en matière d'autorité

Session 2006-2007

- Les cadets de la défense
- La formation en alternance dans les armées